

Avis Important concernant les examens de la session de printemps

Chers étudiantes et étudiants inscrits dans les filières de Licence Fondamentale, Comme annoncé précédemment, vos examens de la session de printemps 2019/2020 vont se dérouler en présentiel soit dans les locaux de la faculté des sciences dhar el mahraz, ou dans des centres d'examens proches de vos lieux de résidence.

Pour permettre à l'administration de la faculté d'organiser ces examens dans les meilleures conditions, je vous prie de remplir <u>obligatoirement</u> le formulaire d'inscription aux examens et de choix du centre d'examen qui vous convient <u>au plus tard le mardi 01/09/2020 à minuit</u>.

Ce formulaire vous permettra de confirmer votre présence à l'examen et de choisir le centre d'examen qui vous convient le plus.

Dix (10) centres d'examens seront créés dans les provinces de Taounate, Sefrou, Boulemane, Taza et Guercif. D'autres centres d'examens peuvent éventuellement être créés dans des villes universitaires si un nombre suffisant d'étudiants en fait la demande. Les étudiants qui ne souhaitent pas passer les examens de cette session, sont invités à le préciser à travers ce formulaire, pour qu'ils puissent être réinscrits pour l'année universitaire 2020/2021.

Les étudiants atteints du virus Covid-19 sont invités à le signaler à travers ce formulaire. Ils ne doivent pas participer aux examens mais auront le droit de passer leurs examens après leur rétablissement.

Le formulaire est disponible sur le site web de l'Université www.usmba.ac.ma et le site de la FSDM www.fsdmfes.ac.ma

Le dernier délai pour remplir le formulaire est le mardi 01/09/2020 à minuit

SIDI MO

